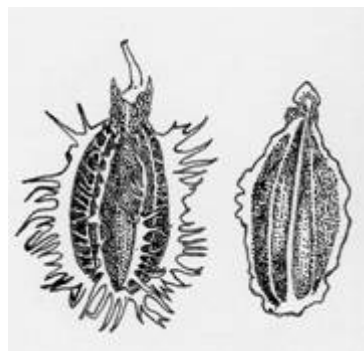




Canadian Food
Inspection Agency

Agence canadienne
d'inspection des aliments

Canadian Food Inspection Agency



Our Vision:

To excel as a science-based regulator, trusted and respected by Canadians and the international community.

Our Mission:

Dedicated to safeguarding food, animals and plants, which enhances the health and well-being of Canada's people, environment and economy.



Restructuration des examens d'agrément des analystes des semences

Leanne Duncan

Biologiste des semences

Section de la science et de la technologie des semences, ACIA,
Saskatoon SK

Canada

Contexte

- **Le dernier examen du *Guide du candidat* a été fait en 2008.**
- **La dernière restructuration majeure a été faite il y a une vingtaine d'années.**
Ex. : on demande maintenant aux candidats d'identifier 25 graines plutôt que 50.



Plan de travail et étapes

- En janvier 2012, le comité des examens de l'ACIA et celui de l'AASCC se sont réunis pour discuter des changements à venir.
- Avant d'entrer en vigueur, le nouveau *Guide du candidat* sera examiné conjointement par les deux comités.



Plan de travail et étapes

- Pour éviter toute confusion, le nouveau *Guide du candidat* sera publié après que les candidats de cette année auront passé leur examen.



Changements de portée générale – Examen pratique de germination

Structure actuelle		Structure proposée	
Évaluation de l'échantillon	40 %	Évaluation des plantules dans l'échantillon	40 %
Consignation des résultats	10 %	Évaluation des plantules à partir de photos, y compris pour toutes les semences de céréales et de graminées d'automne traitées au TZ conformément aux <i>M. et P.</i>	26 %
Identification des espèces cultivées	5 %	Identification des espèces cultivées	14 %
Évaluation des plantules	20 %	Sélection des graines à semer	10 %
Sélection des graines à semer	5 %	Méthodologie de germination	10 %
Application des normes de catégories	10 %		100 %
Méthodologie de germination	10 %		
	100 %		

Changements de portée générale – Examen écrit de germination

Structure actuelle		Structure proposée	
Botanique	50 %	Botanique : structures des graines et des plantules et physiologie de la germination	50 %
Procédés	40 %	Procédés : méthodologie de germination, tolérances , consignation des résultats et compréhension des normes	45 %
Généralités	10 %	Généralités : <i>Loi sur les semences, Règlement sur les semences, AQ, organisations reliées à l'analyse des semences</i>	5 %
Tolérances	10 %		100 %
	110 %		



Changements de portée générale – Examen pratique de pureté

Structure actuelle		Structure proposée	
Extraction des impuretés	25 %	Extraction des impuretés	30 %
Identification des graines	25 %	Identification des graines	25 %
Consignation des résultats	10 %	Séparation et identification des espèces	25 %
Application des normes de catégories	10 %	Définitions de « semences pures »	10 %
Séparation et identification des espèces	10 %	Procédés d'analyse de pureté	10 %
Procédés d'analyse de pureté	10 %		100 %
Définitions de « semences pures »	10 %		
Noms scientifiques et classification	10 %		
	110 %		



Changements de portée générale – Examen écrit de pureté

Structure actuelle		Structure proposée	
Botanique	50 %	Botanique : morphologie, taxonomie, terminologie, diagrammes et relations au niveau des familles, tout en intégrant l'utilisation des noms scientifiques et la classification à ce qui précède.	45 %
Procédés	40 %	Procédés : consignation des résultats, compréhension des normes , calculs de pureté, vérification des limites, tolérances, procédés d'analyse (analyse séquentielle, analyse des mélanges, mélange et division des échantillons, analyse des semences enrobées, détermination du pourcentage de semences pures, procédés décrits dans les sections 3.5 et 3.8, etc.)	45 %
Généralités	10 %	Généralités : AQ, questions générales (règles de l'ACPS, de l'AOSA et de l'ISTA, etc.)	10 %
	100 %		100 %



Exigences supplémentaires

- **Une exigence supplémentaire s'appliquera aux examens pratiques de pureté et de germination.**



Examen pratique de germination

L'évaluation des plantules sera notée séparément dans une des questions, et la note de passage sera de 80 %.



Examen pratique de pureté

La question portant sur l'extraction des puretés sera notée séparément, et la note de passage sera de 80 %.

Examens écrits

- **La note de passage sera de 70 %, tant pour l'examen de pureté que pour l'examen de germination.**



Structure globale

- **Tous les examens seront à livre ouvert.**
- **Tous les examens auront une durée de 3 heures.**



Nouvelle version du *Guide du candidat*

- L'annexe H sera enlevée, car l'information se trouve maintenant dans un document distinct (*Liste minimale des espèces de graines à identifier par les analystes de semences agréés et les laboratoires accrédités d'analyse des semences du Canada*).
- La nouvelle version du *Guide du candidat* sera envoyée à tous les labos et sera affichée sur le site Web de l'AASCC.





Questions ou commentaires?

